Dernière Heure

Les socialistes et le pouvoir

Les Fédérations socialistes de la Gironde, de l'Hérault, de l'Aude, du Gard et du Puy-de-Dôme ont voté, à une forte majorité, la participation au Gouvernement.

Celles du Var et de la Loire ont voté la participation, mais ont prononcé certaines exclusives.

Dernières Nouvelles Sportives

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de Casablanca

Le Grand Prix de Casablanca couru aujourd'hui a été enlevé par Le Houx.

Classement: 1er Le Houx, 2e Etancelin, 3e Czaikowski, à un tour; 4e Benoit, à 1 tour.

HIPPISME

LES COURSES DU BOIS DE BOULOGNE du 22 mai

Prix de Passy (1.000 m.). — 1. La Montnesson (C.-H. Semblat), 20.00 et 18.00; 2. Walked Over (G. Weston), 18.00. — Tous coururent.

Prix de Courcelles (2.200 m.). — 1. Amidon (C. Bouillon), 21.00 et 10.50; 2. Gandelain (J. Peckett), 16.50. — Pas couru: Silkster Troise.

Prix de Bagatelle (2.000 m.). — 1. Rabacheuse (A. Rabbe), 34.00 et 15.00; 2. Malina (M. Lynch), 11.00. — Pas couru: Sanguinole.

Prix Noailles (2.400 m.). — 1. Bosphore (C. Bouillon), 13.50 et 6.00; 2. Son Excellence (F. Hervé), 6.00; 3. Sargase (A. Rabbe), 5.50. — Pas couru: Gros Béguin, La Bécassine.

Prix du Prix de Galles (2.200 m.). — 1. Satrap (W. Sibbritt), 13.00 et 7.50; 2. Cake Walk (A. Rabbe), 8.00. — Pas couru: Pyralis.

Prix Rainbow (5.000 m.). — 1. Romarin (C. Elliott), 14.50 et 6.00; 2. La Tour d'Auvergne (R. Brethès), 6.00; 3. Hêtre Pourpre (C. Bouillon), 9.00. — Tous coururent.

Prix des Tertres (1.700 m.). — 1. Bel Ulysse (R. Hubert), 155.00 et 40.50; 2. Homard (C.-H. Semblat), 11.00; 3. Picapiu (E. Durand), 18.00. — Pas couru: Kouyros, Génépi, Nil Bleu, Etoile du Manoir.

On découvre dans les bois, à Gesvres, le cadavre d'une femme carbonisé

Yerres, 22 mai. — On a découvert, dans le bois Bouron, situé rue des Camaldudes, à Yerres, le cadavre d'une femme entièrement carbonisé.

Les vêtements de la malheureuse étaient suspendus aux branches d'un mérisier et près d'elle se trouvait un sac à main contenant une somme de 47 francs et divers objets de toilette ainsi qu'une étiquette portant l'adresse de M. Thiercelin, 12, rue Jules-Guesde, à Villeneuve-Saint-Georges.

Conduit à Yerres, un voisin de M. Thiercelin a formellement reconnu la dépouille de Mme Thiercelin.

On ne s'explique pas quel mobile poussa la malheureuse femme à se rendre à Yerres, où elle ne connaissait personne.

M. Thiercelin, qui était absent de Villeneuve-St-Georges, est rentré dans la soirée.

Un fait semble maintenant certain. La malheureuse était depuis quelque temps neurasthénique. Aussi malgré l'invraisemblance de cette version, les enquêteurs reviennent, malgré eux, à l'hypothèse du suicide par un geste sauvage provoqué par la démence ou la neurasthénie.

LA DIETE D'ANHALT EST AUX MAINS DES NATIONALISTES

Dessau, 22 mai. — La Diète d'Anhalt a élu un gouvernement de droite qui sera composé d'un président du Conseil national socialiste et de ministres dont la moitié appartient au parti national-socialiste et l'autre moitié au parti national allemand.

LE CONGRES INTERNATIONAL DES AVIATEURS TRANSOCEANIQUES, A ROME

Rome, 22 mai. — Le Congrès international des aviateurs transocéaniques s'est ouvert, au Capitole, à 11 heures 15. La cérémonie a été très brève. Tous les aviateurs étrangers étaient présents, notamment Costes, Assollant, Lefebvre, Lotti et Bellonte, arrivés à Rome cette nuit.

LA MANIFESTATION SOCIALISTE AU MUR DES FEDERES

Paris, 22 mai. — Le Parti socialiste avait, comme tous les ans, convié, aujourd'hui, ses membres à se rendre au cimetière du Père-Lachaise devant le Mur des Fédérés, afin de « saluer la mémoire des Communards fusillés en 1871 ». Plusieurs milliers de militants avaient répondu à l'appel des dirigeants socialistes. Précédé des élus du département de la Seine, le cortège a défilé pendant près de trois heures sans incident devant le Mur des Fédérés.

MORT DU VICE-AMIRAL GRASSET

Paris, 22 mai. — Le vice-amiral Grasset est mort à son domicile, 44, rue Laugier.

L'assassinat de la « sorcière » de Monceau-Imbrechies

Emile Aubert, 28 ans, demeurant à Anor sur lequel des présomptions sérieuses pèsent au sujet de l'assassinat d'une vieille habitante de Monceau-Imbrechies (B.) surnommé « la sorcière », commis, il y a quelques mois, a été transféré à Avesnes.

Inculpé de vol à Bas-Lieu, Aubert passera en correctionnelle demain mardi. Quant au crime de Monceau-Imbrechies, le Parquet de Charleroi se dessaisira sans doute du dossier de l'instruction pour le remettre au Parquet d'Avesnes.

Après le drame de Quiévy

Le décès du père Watremez

Nous avons relaté la scène tragique de Quiévy, au cours de laquelle, M. Camille Watremes, 45 ans, mutilé de guerre, réformé à cent pour cent, pendant une discussion avec son fils Paul, auquel il avait porté un coup de tisonnier, reçut au ventre un coup de couteau.

Dimanche matin, à 5 h., Camille Watremes décédait.

— L'amiral Makoto Saito, qui a été mandé par l'empereur, sera sans doute chargé de constituer le nouveau cabinet japonais. On estime que son choix probable comme chef du nouveau Gouvernement aura un effet des plus rassurants tant au Japon qu'à l'étranger.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

LE PRIX DU BILLET EST D'UN FRANC.

M. Groussau assiste à la fête de saint Mamert chez les Sauveteurs de Linselles

La fête de Saint-Mamert a été célébrée dimanche à Linselles et avec éclat, par la société de pompiers volontaires « Les Sauveteurs ». La société a assisté à la grand'messe, célébrée à 10 h. 15 par M. l'abbé Tack, curé de la paroisse. M. l'abbé Blondeel, vicaire, a prononcé une allocution. Après la messe, les « Sauveteurs », au son des sonneries de leur « clique » ont effectué une promenade dans les rues de la commune.

Le banquet traditionnel a eu lieu à 14 h. à l'« Hôtel des Trois Rois », place de la République; deux cents convives y participaient.

La table d'honneur était présidée par M. Robert Descamps, conseiller général du Nord, maire de Linselles et président d'honneur des « Sauveteurs », ayant à ses côtés MM. Groussau, député de la circonscription, membre honoraire de la société; Emile Boutry, président de la société; Jules Cornard, conseiller d'arrondissement, maire de Roncq; Désiré Desmaréaux, Paul Lemille et Eugène Leuridan, adjoints au maire de Linselles; Henri Charles, président de la Commission municipale des fêtes; les membres de la Commission des « Sauveteurs » et les représentants des diverses sociétés locales.

Au dessert, M. Emile Boutry a dit combien les « Sauveteurs » étaient fiers de recevoir chez eux de telles personnalités et a exprimé la joie avec laquelle fut accueillie la réélection de M. Groussau.

Après avoir salué M. Descamps et les autres personnalités, il rappelle avec émotion le souvenir des membres disparus et en particulier celui de M. Henri Ferrest.

M. Jules Cornard, se souvenant de ses origines linselloises, a salué ensuite ses concitoyens, et dit le plaisir qu'il éprouvait de se trouver parmi eux.

M. Robert Descamps a apporté ensuite ses souhaits de bonne fête Saint-Mamert aux « Sauveteurs » au nom de la population, qui apprécie tout leur dévouement.

Il a fait un chaleureux éloge de la société et de ses dirigeants et a assuré les « Sauveteurs » de l'entière sollicitude de l'Administration municipale.

Puis s'adressant à M. Groussau, il l'a remercié d'avoir choisi la commune de Linselles, comme but de sa première visite dans sa circonscription, après sa brillante réélection.

L'éminent député a exprimé ensuite avant tout sa reconnaissance envers les Linsellois qui lui ont toujours témoigné une fidélité indéfectible. Il a remercié le président des « Sauveteurs » de son accueil, et en faisant son éloge, il a évoqué la belle mémoire de son père, M. Valentin Boutry.

M. Groussau a dit ensuite son attachement envers la société. Puis il a salué M. Robert Descamps et lui a exprimé sa reconnaissance pour tout ce qu'il a fait en sa faveur. Il a fait du distingué maire de Linselles un vif éloge. Ensuite M. Groussau a remercié les Linsellois de lui avoir confié à nouveau la défense de leurs intérêts moraux, religieux et matériels et leur a exprimé son attachement.

Une chaleureuse et enthousiaste ovation est faite à M. Groussau, et sur l'invitation de M. Emile Boutry, un chaleureux vivat est chanté en son honneur. Ensuite a lieu un concert improvisé. M. Groussau s'est retiré vers 19 h., tandis qu'en son honneur, les convives, debout, chantaient une vibrante « Marseillaise ».

M. Albert Mahieu dans le Nord

M. Albert Mahieu, ministre de l'Intérieur et maire de Rosendaël, a passé la journée de dimanche dans cette commune où il a réglé différentes affaires municipales.

Il s'est rendu à Lille dans la soirée où il présidera aujourd'hui lundi l'assemblée de la Fédération républicaine.

Le Congrès des planteurs de betteraves, à Douai

Douze cents planteurs de betteraves du Nord et du Pas-de-Calais se sont réunis dimanche matin, à l'Hippodrome douaisien, sous la présidence de M. Lauthiez, vice-président des Agriculteurs du Nord.

M. Scaillerez, président de la Commission interdépartementale betteravière, parla des rapports entre les planteurs et les distillateurs et signala les inconvénients des contrats signés par surprise.

Voici quelques questions essentielles, sur lesquelles des votes favorables furent émis :

Le maintien de la Commission interdépartementale betteravière; l'organisation, par un contrôle sérieux, de la réception de la récolte prochaine; la cotisation par hectares est fixée à 8 francs; la demande d'une action parlementaire énergique pour obtenir le contrôle de la production des betteraves à sucre; l'arbitrage obligatoire dans les discussions des contrats de betteraves et la réforme de la loi sur le contrôle des réceptions.

Le rallye-ballon de printemps du Nord

L'Association Aéronautique du Nord de la France a fait disputer hier son annuel rallye-ballon automobile et motocycliste de printemps.

En dépit du mauvais temps, cette épreuve a été très réussie; elle avait réuni quarante partants, parmi lesquels les automobilistes et motocyclistes les plus réputés de la région.

Le mauvais temps obligea les organisateurs à retarder le départ du sphérique. L'envol n'eut lieu, de la place de la République, à Lille, qu'à midi 15. Il se produisit sans incident, grâce à la maîtrise de son pilote, M. Debaisieux.

Après avoir pris de la hauteur, le ballon fut entraîné vers la Belgique. C'est, en effet, à Pecq, près de Tournai, qu'il atterrit environ une heure plus tard. Quelques minutes après, il était rejoint par cinq automobilistes et un motocycliste.

Nous publierons ultérieurement le classement définitif de cette épreuve qui a été couronnée d'un beau succès.

L'assemblée générale annuelle de l'Association de Radiophonie du Nord

L'assemblée générale annuelle de cette association a eu lieu dimanche, à Lille, sous la présidence de M. Verley, vice-président.

M. Thibaut, secrétaire, présenta le rapport moral de l'année 1931-32; il montra les progrès de l'association et étudia les grandes questions qui se posent actuellement : le poste de Camphin, le Petit Radio, etc.

M. Hazebrouck, trésorier, présenta le rapport financier, qui fut adopté à l'unanimité.

Il fut ensuite procédé à l'élection de neuf représentants des auditeurs; leur nombre s'élève donc maintenant à seize, ce qui donnera aux auditeurs la majorité absolue au sein du Conseil d'administration.

Diverses questions furent ensuite débattues et la séance fut levée.

L'arrestation de l'auteur de l'agression contre la mère de M. le curé d'Hem

L'ENQUETE A HALLUIN

Nous avons annoncé, l'arrestation à Maldeghem, au moment où il se disposait à gagner le territoire hollandais, de Jules Lahousse, l'ouvrier cordonnier, auteur de l'agression commise le 10 avril dernier, à Hem, contre la mère de M. le curé d'Hem, Mme veuve Delecroix, et nous avons dit les circonstances de cette sensationnelle arrestation.

D'autre part, on se souvient de l'audacieux cambriolage, dont a été le théâtre, le dimanche 18 octobre, dans l'après-midi, le presbytère St-Alphonse au mont d'Halluin. Or, Lahousse est fortement soupçonné d'en être l'auteur.

Afin de chercher à établir à ce sujet, la culpabilité de Lahousse, le Parquet de Lille a expédié à Halluin une Commission rogatoire, qu'a exécutée dimanche, la gendarmerie de cette ville.

Les gendarmes se sont donc rendus le matin, au Mont et ont entendu successivement M. l'abbé Jules Denecker, curé; Mlle Denecker, ainsi qu'une amie de celle-ci. D'autres témoins ont été également interrogés.

La mort mystérieuse d'une femme, à Petite-Forêt

Nous avons relaté hier l'arrestation de la femme Prosper Lambert, inculpée d'homicide volontaire sur la personne de sa belle-sœur, Mlle Sophie Lambert, 57 ans, morte d'une façon mystérieuse — de coups et de privations semble-t-il — le 29 avril dernier.

Les enquêteurs croient que Sophie n'a pas été la seule victime de Catherine Lambert. Deux de ses frères, quelque peu simples d'esprit, auraient eu à subir aussi le même sort. L'un d'eux Léonce fut trouvé inanimé dans la cour — mort de congestion par le froid, dit-on, à l'époque; — l'autre, Adolphe exaspéré s'enfuit un jour à Hérin où il s'engagea chez des cultivateurs pour sa nourriture.

Il reprit peu à peu force et santé. Il a narré aux enquêteurs le martyre qu'il avait vécu mais surtout celui qu'endurait sa sœur.

Le mobile qui semble avoir fait agir Catherine Lambert est une question d'intérêt. Elle aurait voulu voir disparaître ses beaux-frères et sa belle-sœur pour voir réunis sous le nom de son mari les biens de ses frères et sœurs.

— Un avion anglais est tombé près de la côte d'Ecosse, au Sud de Stranraer, dans le Wigtownshire. Son pilote, M. Clarke et son compagnon, un photographe de presse, nommé Barton, ont tous deux été tués.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 23 mai :

Aujourd'hui, saint Didier; demain, saint Donation.

Soleil : Lever, 5 h. 02; coucher, 20 h. 38.

Lune : Pleine du 20, dernier quartier le 27.

Secrétariat des familles, 17, rue des Champs: de 9 à 12 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Comité de la Journée des Mères : à 18 h., réunion 2, rue de la Gare.

La réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises

Dimanche après-midi, à 15 h., devant une salle comble, à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, s'est tenue la réunion générale de la Ligue patriotique des Françaises, section de Roubaix.

Cette réunion est présidée par M. le vicaire général Bouchendomme, qu'entourent la présidente diocésaine de la Ligue, Mme Ch. Delcourt; la présidente locale, Mme Valentin-Druon; le T. R. P. Padé, provincial des Dominicains; M. le chanoine Bègne, doyen de St-Martin; M. l'abbé Lesage, curé du Sacré-Cœur; l'abbé Lemaire, directeur de l'Institut professionnel.

Le rapport sur l'année écoulée est lu par **Mme Valentin-Druon**, qui rend hommage à Mme Amédée Prouvost, dont elle a recueilli la succession à la tête de la Ligue. La présidente locale de la Ligue, retrace l'activité des adhérentes et des dizainières dans les différentes paroisses de la ville et les magnifiques résultats qu'elles ont obtenus en qualité de véritables collaboratrices du prêtre.

La présidente diocésaine, Mme Ch. Delcourt, commente ensuite la belle devise de la Ligue: « Faire face », loue l'œuvre des 8.000 ligueuses de Roubaix et rend hommage à sa présidente actuelle et à celles qui l'ont précédée dans ce rôle de choix, au service de l'action catholique: Mmes G. Heyndrickx et A. Prouvost.

La conférence du T.R.P. Padé

Le T. R. P. Padé donne ensuite une magnifique conférence qu'il développe sur le thème « Pro aris et facis », justifiant la place que doivent occuper l'autel et le foyer, la famille et Dieu, dans le monde moderne.

Après avoir nettement posé les problèmes qui doivent retenir l'attention des époux dans leur action familiale et leur observance de la loi de Dieu, il termina sur de très justes réflexions en ce qui regarde l'éducation de l'enfant et le retour de la femme au foyer.

M. le vicaire général Bouchendomme dit tout son plaisir de porter à S. E. le Cardinal Liénart, les hommages de la salle et il vanta à son tour l'excellence de l'éducation familiale et le retour de la mère au foyer. Il adressa tous ses encouragements aux adhérentes et aux dizainières.

Mme Martinet, mère de sept enfants, vint ensuite recevoir le prix du diocèse qui vient de lui être décerné.

Le tirage de la tombola pour le voyage à Lourdes

Une fillette de l'assistance vint ensuite tirer les quatre noms que le sort devait désigner pour bénéficier d'un voyage à Lourdes.

Cette chance échut aux quatre ligueuses suivantes : Mlle Simone Caniau, 37, rue Bernard; Mlle Lucette Desmettre, 169, avenue Alfred-Motte; Mlle Nelly Rousseau, 85, rue de la Paix; Mme Van de Plassche, 1, rue de la Prospérité.

Au cours de cette réunion on eut le plaisir d'entendre une remarquable cantate à Jeanne d'Arc, par « les Jeunes ».

Halle Filpo. Gruyère, 13. Hollande, 15.

Le monument à Victor Diligent sera inauguré le 24 juillet

Le monument que les amis du regretté Victor Diligent ont décidé d'ériger sur sa tombe, sera inauguré le dimanche 24 juillet.

Cette cérémonie coïncidera, comme on le sait, avec la Semaine sociale de Lille et permettra ainsi aux semainiers, venus de toutes les provinces de France, de se réunir nombreux autour de cette tombe trop tôt ouverte.

Le Comité d'érection fait un nouvel appel auprès des anciens et meilleurs amis de Victor Diligent pour qu'ils fassent encore un effort, la souscription obtenue à ce jour, étant insuffisante pour couvrir les frais du monument.

On peut toujours envoyer son obole au Comité Victor Diligent, 2, rue de la Gare, à Roubaix, ou à Me Joseph Crombé, rue de Lille, à Roubaix.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 816

L'assassin d'Haverskerque reste toujours introuvable

Les fouilles entreprises par le service de la navigation dans le canal de la Lys en vue de découvrir le corps de Liévin Heugues, le marchand de volailles qui tua sa femme de plusieurs coups de couteau, sont restées vaines.

Des battues ont été effectuées sans plus de résultat dans la forêt de Nieppe par les brigades de gendarmerie d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue-Estaires, qui conjuguent leurs efforts.

Les funérailles de la malheureuse victime ont eu lieu samedi, à 9 h., en présence de la population tout entière, affectée par cet épouvantable drame.

La distribution annuelle des primes aux ménages ouvriers les mieux tenus

La cérémonie de la distribution des primes des fondations Alfred Motte-Grimonprez, Lallemand et Julien Gadenne, s'est déroulée dimanche devant une nombreuse assistance, dans la salle Pierre-de-Roubaix, à la Mairie.

M. Alfred Lerouge, vice-président du Bureau de bienfaisance, la présidait, entouré de MM. docteur Delahousse, président de l'Union des Bureaux de bienfaisance de France; Robert, Michel et Eugène Motte, le chanoine Bègne, membres du Comité de la fondation; Carissimo, président de la Chambre de commerce; Duburcq, Fourgous, Winants, Dumont, administrateurs du Bureau de bienfaisance; Cordonnier, secrétaire général.

M. Lerouge, rappela la mémoire du philanthrope Alfred Motte-Grimonprez, dont le bel exemple, dit-il, fut suivi par M. Lallemand et M. Julien Gadenne et, plus près de nous, par le Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, par le Comité des fêtes Franco-belges de 1923, par les « Amis de l'Epeule » et par le « Tir Régional ».

Une bonne action porte toujours ses fruits. Le geste généreux d'un homme de bien qui laissa, en 1887, un capital de 400.000 fr. au Bureau de bienfaisance, a été suivi par d'autres.

Des réalisations beaucoup plus importantes seront accomplies prochainement, grâce à la capitalisation des intérêts. Les 400.000 fr. auront bientôt rapporté un million, malgré les distributions annuelles de primes.

Aujourd'hui encore, je dois remercier un généreux anonyme qui, aux sept primes en argent de la fondation Alfred Motte-Grimonprez, ajoute un billet de 100 fr. par prime.

M. Lerouge termina son allocution en félicitant les bénéficiaires.

Après lui, M. Eugène Motte prit la parole au nom de la quatrième génération du donateur.

Après avoir rappelé le geste de son aïeul, il souligna le mérite des familles nombreuses, orgueil et gloire de notre région, et rendit hommage à MM. Lallemand et Gadenne, et aux Comités de quartiers qui contribuent aussi à cette petite fête. Exemples féconds qui provoqueront d'autres actes de générosité et de dévouement.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Cette année, la valeur totale des primes est de 3.505 francs.

Deux buffets, d'une valeur de 260 francs : MM. Lucien Minne, rue Jean-Macé, 114 ; Alphonse Boulanger rue Jean-Macé 134.

Cinq berceaux garnis, d'une valeur de 204 francs : MM. Albert Nolf, rue d'Alger 198 ; Jacques Uytterhaegher, rue de Rome, 43, cour Beys, 7 ; Arthur Muylle, rue de Mouvaux, 93; Eugène Fournier, rue Daguesseau 17, cour Fontier ; Eloi Hauwel, rue Rubens, 104, appartement 7.

Deux cuisinières d'une valeur de 247 fr. 50: MM. Louis Bruynawyck, rue Jean-Macé ; Henri Vandeweghe, rue Edouard-Vaillant, Foyer Roubaisien.

Dix lots de six chaises, d'une valeur de 147 francs : Georges Vandekerkhove, rue Crétry ; Mme veuve Beth, née Marie Demillecamps, rue Jean-Macé ; MM. Charles Gebauer, rue Jean-Macé ; René Cappelle, rue Jean-Macé ; Emile Ducatez, rue Lecomte-Baillon ; Mme veuve Baert, née Julienne Faitrop, rue Horace-Vernet ; MM. Henri Rommel, rue Bernard, cour Soris ; Henri Dekens, rue Jean-Macé ; Georges Lefebvre, rue Jean-Macé ; Paul Drieux, rue Jean-Macé.

Primes de propreté aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Sept primes de 50 francs : MM. Alphonse Van Slambrouck, rue Beaurewaert, 20, cour Verkindère ; Georges Seys, rue Horace-Vernet; Paul Soète, rue des Longues-Haies, 190, cour Debouvre ; François Lesur, rue Jean-Macé ; Arthur Lesage, rue Cuvier ; Auguste Debels, rue Edouard-Vaillant, Foyer Roubaisien ; Paul Beyt, rue Jean-Macé.

Chacune de ces primes s'augmente d'une somme de 100 francs et devient 150 francs, grâce au geste d'un généreux anonyme.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

La valeur de cette prime est de 72 francs. Mme veuve Croiseau, née Bienvenue Demonchaux, rue Soubise, 8, cour Saint-Jean.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Epeule ».

La valeur de cette prime est de 53 francs. M. Léon Demulier, rue Heilmann.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Michellet à une personne ayant recueilli un orphelin pendant l'année

Cette prime est d'une valeur de 140 fr.: M. Regnault Prince, rue des Longues-Haies.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions des legs Lallemand et Julien Gadenne aux familles nombreuses et aux ménages ouvriers les mieux tenus

Dix-neuf primes de 50 francs: MM. Paul Marlier, rue Jean Macé; Pierre Spelliers, rue Edouard Vaillant (Foyer Roubaisien); Cyprien Delesalle, rue des Vélocipèdes; Joseph Laby, rue Jean Macé; Mracel Grigny, rue Jules Guesde, cour Montagne; François Gaultier, rue Bournonville; Mme veuve Dierickx, née Clémentine d'Exelle, rue Lecomte-Baillon; Eugène Boutquin, rue Lecomte-Baillon; Henri Bonel, rue Sainte-Thérèse; Florentin Bultot, rue Rubens; César Bulcourt, rue Jean Macé; Célestin Caby, boulevard de Fourmies; Charles Colpaert, rue Jules-Guesde, cour Tonneau; Pierre Goossens, rue Horace Vernet; Emile Guleune, rue de Denain, cour Boudry; Louis Coupleux, rue Rubens; Mme veuve Cocu, née Jeanne Becart, rue de la Tuilerie; Albert Beun, rue Lecomte-Baillon; Allyre Coquelet, rue Jean Macé.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant de sommes versées par le Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four

Seize primes de 50 fr.: MM. Vital Degrève, rue Voltaire, cour Voltaire; Albéric Dubois, rue Saint-Laurent; Julien Depiere, rue de Tourcoing, cour Jonville; Mme veuve Cautermann, née Angèle François, boulevard de Metz, cour Lestienne; Madeleine Vandekerckhove, rue de la Fosse-aux-Chênes; Françoise Tropchaud, rue Saint-Antoine; Mme veuve Félix, née Joséphine Dubois, rue de la Fosse-aux-Chênes; Victor Masselus, rue Turgot, cour St-Joseph; Simone Quidee, rue de Cartigny; René Miquel, rue d'Alger, Cité des Jardins; Herman Vincent, rue d'Arcole; Victor Vandeputte, rue de la Conférence, cour Vanderhaeghen; Charles Bouckenooghe, rue de l'Alma, Fort Wattel; Léon Wagnon, rue de l'Ommelet, impasse Balzac; François Filpo, rue du Ballon, cour Derville; Julien Delevoye, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée par le Comité des fêtes Franco-Belges

Quatorze primes de 50 francs: MM. Fernand Hennebert, boulevard de Fourmies; Henri Mathis, rue Jean Macé; Alfred Quevauvillers, rue de Tournai, Maisons Lancé; Augustin Catteau, rue des Fossés; Emile Rasson, rue Puget; Louis Hanart, rue des Longues-Haies, cour Roussel; Gaston Coutarel, rue de Bavai, 88; Mme Cocheteux, née Germaine Dejaeger, rue Jean Macé; Emile Fiévet, rue Jean Macé; Louis Maertens, rue Lecomte-Baillon; Gustave Vanpoucke, rue Jean Macé; Fernand Canion, rue de Leers, cour Tribout; Henri Deschamps, rue Jean Macé; Georges Baert, rue Jean Macé.

PRIMES ACCORDEES PAR LE BUREAU DE BIENFAISANCE

Ces primes sont accordées pour donner satisfaction à des personnes sans soutien ou à des ménages nécessiteux méritants, soit par la tenue de leur intérieur, soit par leurs efforts pour élever convenablement leur famille et se suffire par leurs propres moyens. Le total de ces primes est évalué à 6.450 fr.

75 primes de 50 fr. — Joseph Faure, rue Rubens; Auguste Petit, rue Jean-Macé; Vve Plesset, née Paulette Crespin, rue Raphaël; Paul Vandermeersck, rue Raphaël; Pierre Deschacht, rue de Wasquehal; Joseph Vandenabeele, rue du Grand-Chemin; Prosper Beernaert, boulevard de Fourmies; Jules Courtecuisse, rue Edouard-Vaillant; Eugène Duflos, rue Lecomte-Baillon.

Pierre Doblander, rue Horace-Verner; Adelson Deplanque, rue Jean-Macé; Alfred Delobel, rue Jules-Guesde, cour Tonneau; Eloi Declercq, rue Horace-Vernet; Maurice Dasprez, rue Rubens; André Crespin, rue Jean-Macé; Désiré Veinman, rue E.-Vaillant, Foyer Roubaisien; François Vermoulen, rue Weerts; Désiré Vervaecke, rue Jean-Macé; Arsène Vandekerkhove, rue Horace-Vernet; Jules Rousseaux, rue Jean-Macé; Georges Pennequin, boulevard de Fourmies; Alfred Penez, rue Rubens; Albert Heim, rue Horace-Vernet; Georges Deplanque, rue Jean-Macé; Emile Hurtebize, rue Jean-Macé; Jean Martinet, rue Jean-Macé; Georges Desvenain, rue de l'Ommelet, imp. Balzac; Jean Lequeux, rue Bernard, cour Mayos; Alfred Mondet, rue Horace-Vernet; Vve Ménager, née Gabrielle Bousse, rue de Lannoy, cour Méresse; Ivon Vancaeneghem, rue Jean-Macé; Léon Leclercq, rue Horace-Vernet; Auguste Wallaeys, rue de la Perche, fort Sion; Emile Lenoutre, rue Jean-Macé; Georges Thalamas, rue Weerts; Simon Lemaire, rue Weerts; Lucien Plassen, avenue Alfred-Motte.

MM. Henri Plattau, rue de Denain; Arthur Rosse, rue Van Dyck; Raymond Tahon, rue Rubens; Raymond Vanlandeghem, boulevard de Fourmies; Henri Vandevelde, avenue Alfred Motte; Adrienne Floury, rue Jules-Guesde; Henri De Block, rue Lannes; Paul Herbaut, rue Marceau; Valéry Huleux, rue Jules-Guesde; Vve Rohaert, née Blanche Cloedt, rue de Tournai; Désiré Chuffart, rue du Bon Rasoir, 12; Fernand Lefebvre, rue de l'Alouette, cour Mulliez; Vve Chavalle, née Marie Demol, rue Beaurewaert, cour Carlier; Jean Courteille, rue Horace-Vernet; Adrien Cappelle, rue Ed.-Vaillant, Foyer Roubaisien; Henri Blicq, avenue Alfred-Motte; Adrien Herzin, rue Horace-Vernet; Antoine Vervaert, rue Horace-Vernet; Alexandre Deloof, rue Jean-Macé; André Ryelandt, rue Jean-Macé; Marcel Bouttevillle, rue de Lille; Henri Herman, rue Bernard, cour Duquesnoy; Octave Bayaert, rue Jean-Macé; Alfred Coulle, rue Horace-Vernet; Edmond Hubrecht, rue Carpeaux, impasse Cavrois; Fernand Hubaut, rue Jean-Macé; Arthur Lahaut, rue Jean-Macé; Florimond Malfait, rue Jean-Macé.

Henri Dujardin, rue Horace Vernet; Raymond Deroissart, rue Jean Macé; Victor Vandesbeele, rue Weerts; Albert Demaline, rue Jean Macé; Pierre Dujardin, rue Marie Buisine; Jean Hélin, rue Horace Vernet; Emile Bonte, rue des Longues-Haies, cour Roussel; Mme veuve Blondel, née Sophie Verbrugge, rue de Maubeuge, Fort Loridan; Victor Brocquevielle, rue Edouard Vaillant (Foyer Roubaisien); Gaston Ridoux, rue de la Potennerie.

25 paires de draps d'une valeur de 60 fr. — Arthur Dedooz, rue de Tourcoing; Carlos Lerouge, rue Drouot; Albert Capelle, boulevard de Metz; Gustave D'Haveloose, rue d'Alma; Isidore Gaillard, rue St-Antoine; Jules Dufrieux, rue de la Barbe-d'Or; Elie Leleu, rue d'Arcole; Théophile Bocage, boulevard Industriel; Georges Degransart, rue de Bouvines; Jouffroy Beltrando, rue Jean-Macé; Mme Henneuse, née Maria Lemaire, boulevard de Mulhouse; Louis Brouwers, rue Delezenne; Ernest Lebiche, rue Ed.-Vaillant; Jean Le Danois, rue Jean-Macé; Henri Letangre, rue Jean-Macé; Marcel Lenglin, boulevard de Fourmies.

Veuve Lucas, née Germaine Claebots, rue Saint-André ; Désiré Moulaert, rue de Denain, 13, cour Boudry ; Désiré Pollet, rue Rubens; César Pontseele, rue Léonard-de-Vinci ; Emile Soleau, rue Horace-Vernet ; Paul Vancoppenolle, rue Alfred-Motte, baraquement ; Théodore Vanackère, rue Horace-Vernet ; Jean Orispyn, rue Jean-Macé ; Veuve Deketele, née Delanghe, rue Jules-Guesde, 108, cour Jacob.

Vingt-quatre couvertures de laine, d'une valeur de 50 francs : Théophile Vanreust, rue de la Vigne, 81, cour Vanbeveren ; Gustave Blommaert, rue Thècle ; Oscar Verschuere, rue d'Tran ; Veuve Constant, née Philomène Dhui, rue du Cartigny, 51, cour Chevalier ; Gilbert Hoemert, rue de la Barbe-d'Or, 22, cour Thérin.

M. Jean-Baptiste Soleau, rue Jules-Guesde; Mme Potteau, née Marie Dejaeger, rue du Pile; Charles Debuisne, rue Jules-Guesde, cour Saint-Eugène; Pulchérie Vangoethem, rue des Longues-Haies, cour Vroman; Joseph Vanlouwe, rue Horace Vernet; Adrien Herzin, rue Horace Vernet; Edgard Lemaire, rue Horace Vernet; Jules Mortier, rue Edouard Vaillant, cour Poissonnier; Eugène Montigny, rue Jean Macé; Auguste Stoltz, rue du Marquisat; Léon Badar, rue Bernard, cour Duquesnoy; Armand Heerman, rue Ruben; Louis Couque, rue Rubens.

MM. Gustave Weymiens, rue Jean-Macé; Emile Waymel, rue Horace-Vernet; Théophile Vanschorisse, boulevard de Fourmies; Edmond Vanechamelhout, rue Jean-Macé; Fernand Verspeeten, rue Rubens; Gustave Vandewalle, rue Hoche.

BOCK MEYERBEER, le plus cristallin.

LA Sté ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE place en location deux modèles de **Réchauds à gaz** pour la cuisine : 1 modèle à 2 feux, pour 9 fr. l'an ; 1 modèle à 2 feux et four à rôtir pour 24 fr. l'an. Les réchauds sont **portés à domicile**. — S'adresser au Magasin de l'Usine à Gaz, 58, rue de Tourcoing, à Roubaix. 29030d

La réunion générale des Anciens Etudiants de l'Institut Technique

Les Anciens Elèves de l'Institut Technique ont tenu, dimanche, leur assemblée générale.

La journée commença par une messe qui fut célébrée en la chapelle de l'établissement, par M. l'abbé Marescaux, aumônier du groupement, et au cours de laquelle le R.P. Courtois parla en termes élevés du « Prêtre, représentant de Dieu sur terre ».

Ce pieux devoir accompli, les anciens se réunirent en assemblée générale. M. Edouard Motte présidait. M. Motte fait part à l'assemblée de la décision qu'il a prise de quitter la présidence de l'association qu'il occupe depuis treize ans.

M. l'abbé Rimette exprime les regrets que cause cette décision à l'association et propose aux anciens d'acclamer M. Motte comme leur président d'honneur. Les applaudissements de l'assistance ratifient cette décision.

Le Comité a décidé d'agrandir le cadre du bureau. Viennent renforcer ce bureau : MM. B. de la Bourdonnaye, J. Dubar, Catrice, F. Carissimo, L. Mulliez, A. Prissette, Ch. Desroziers, E. Pollet.

Pour succéder à M. Edouard Motte, l'assemblée élit président M. Bertrand de la Bourdonnaye et lui adjoint deux nouveaux vice-présidents, MM. Joseph Dubar fils et Louis Mulliez.

Le nouveau président remercie les anciens de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le chargeant des destinées de leur association. Il les assure de son concours et de son dévouement.

M. Rimette jette ensuite un regard sur l'année écoulée. Des échanges de vues ont lieu sur le bulletin trimestriel du groupement et sur les conférences mensuelles des différents groupes.

M. l'abbé Rimette traite ensuite de la réglementation du titre d'ingénieur et dit comment l'I.T. entend défendre utilement ce titre.

Après le rapport du trésorier M. L. Eeckman et quelques mots de M. le chanoine Tillie qui tient à souligner les différentes améliorations apportées dans son école, les anciens se répandent à travers les salles de l'établissement.

En se rendant au restaurant Amédée-Prouvost, les anciens allèrent se recueillir quelques instants devant la tombe de leur ancien président, M. A. Froidure.

Vers 13 h. 30, les anciens se retrouvèrent au stade Amédée-Prouvost, où un banquet leur était servi dans la salle du restaurant. A la table d'honneur avaient pris place les personnalités plus haut citées et le repas fut empreint de la plus franche gaieté. Au dessert, MM. de la Bourdonnaye, Tillie, Motte et Goethals prirent successivement la parole.

RECHERCHE SOLDES LAINES 2/28 écru. Adresse au journal. 84725d

Le tirage des primes du festival de la Pentecôte

Le tirage des 90.000 fr. de primes, y compris les indemnités kilométriques, dont le festival était doté, a eu lieu hier dimanche, en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, et a donné les résultats suivants :

Primes d'adhésions rapides. — 1re prime, 300 fr., Harmonie d'Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais); 2e, 250 fr., Fanfare de Trompettes « La Renaissance » de Croix; 3e, 200 fr., Harmonie « Les Intimes » de Croix; 4e à 10e, 150 fr., Harmonie Mutuelle de Croix; Orphéon de Moulins-Lille, à Lille; Harmonie « Kunst Veredeldt » de Bruges (B.); Fanfare « Lyre Musicale », Evin-Malmaison (P.-de-C.); Fanfare Municipale de Ferrière-la-Grande; Fanfare « La Renaissance » de Fromelles (Nord); Harmonie Municipale de Bondues (N.); 11e à 15e, 100 fr., Orphéon « La Lyre Ouvrière » de Marcq-en-Barœul; Harmonie Municipale de Bousbecque (Nord); Fanfare de Wez-Macquart (Nord); Harmonie « L'Avenir » de Bousbecque (Nord); Société Royale « Antwerpen's Postfanfaren », Anvers.

Primes aux chefs. — 1re prime, 350 fr., Fanfare Municipale « L'Union », de Billy-Berclau (P.-de-C.); 2e, 300 fr., Fanfare Royale Cycliste « La Pédale », Ixelles-Bruxelles; 3e, 250 fr., Fanfare « Les Amis Réunis » de Raches (Nord); 4e à 6e, 200 fr., Harmonie « Musique Outrière » de Dechy (Nord); Orphéon « De Volksseton », Blauwputt-Louvain (B.); Fanfare Cycliste « Le Guidon Hesbignon », Haneffe (B.); 7e à 16e 150 fr., Harmonie des Cheminots, Valenciennes; Fanfare « La Concorde », Frais-Marais-Douai (Nord); Fanfare Royale « Ste-Cécile » Mont-à-Leux-Mouscron (B.); Harmonie Municipale de Bousbecque (Nord); Cercle Choral des Usines de Gayant, des Mines d'Aniche, à Waziers (N.); Fanfare « La Lyre Musicale », Evin-Malmaison (P.-de-C.); Union Chorale, La Gorgue (N.); Cercle Symphonique Croisien, de Croix; Société Philharmonique de Linselles (N.); Clique Scolaire de l'Amicale Pasteur, Flers-Lille; 17e à 35e, 100 fr., Harmonie Municipale de Mouvaux (N.); Harmonie Municipale de Lambersart (N.); Cercle Orphéonique « L'Amitié du Blanc-Seau », à Tourcoing; Fanfare de Trompettes « La Jeanne d'Arc », Comines (N.); La Renaissance Chorale, à Wattrelos (N.); Cercle Symphonique des Usines de Gayant des Mines d'Aniche à Waziers (N.); Société Chorale « L'Echo de la Frontière », Tourcoing; Fanfare « L'Union » de Sainghin-en-Mélantois (N.); Orphéon « La Muse des Travailleurs », Tourcoing; Société Philharmonique du Crétinier, à Wattrelos; Société Philharmonique de Frelinghien (N.); Chorale Patoisante « Les Vacletteux », Lille; Fanfare Municipale de Ferrière-la-Grande; Orphéon Municipal « La Lyre Amicale », Haubourdin (N.); Fanfare Communale de Monchy-aux-Bois (P.-de-C.); Chorale « Club Orphéonique Firois », à Lille; Cercle Choral « Rossini », de Bruxelles (B.); Concordia Harmonie d'Halluin; Harmonie « Union Communale et Musicale » de Gondecourt (Nord).

PRIMES GENERALES DE PARTICIPATION

Harmonies et Fanfares. — 1re prime, 4.000 francs, Harmonie du Point-Central, Tourcoing; 2e prime, 2.500 fr., Harmonie Municipale de Mouvaux; 3e, 1.500 fr., Harmonie Socialiste « De Voorwacht », Iseghem (B.); 4e, 1.000 fr., Harmonie Municipale de Bondues; 5e, 600 fr., Harmonie « La Musicale », Pont-de-Briques (P.-de-C.); 6e, 600 fr., Harmonie « Les Vrais Amis » de Ploegsteert (B.); 7e, 500 fr., Philharmonie Royale « Ste-Cécile », Herseaux (B.); 8e, 500 fr., Fanfare Municipale de Willems; 9e à 20e, 400 fr., Société Philharmonique de Frelinghien (N.); Fanfare « La Fraternelle », Savy-Berlette (P.-de-C.); Société philharmonique de Linselles; Harmonie des Cheminots de Dunkerque; Harmonie Municipale de Toufflers; Fanfare « Le Réveil Wingleois », Wingles (P.-de-C.); Concordia-Harmonie d'Halluin; Groupe Symphonique d'Orchies; Fanfare de Dranoutre (B.); Harmonie Municipale de Lambersart; Fanfare Municipale d'Aubers (N.); Fanfare « Les Amis Réunis » de Raches (N.); 21e à 50e, 300 fr., Fanfare de Camon (Somme); Harmonie « L'Union fait la force », Courrières (P.-d.-C.); Catholique « Eigen Kunst », Courtrai (B.); Harmonie d'Annay-sous-Lens (P.-de-C.); Harmonie « Kunst Veredelt », de Bruges (B.); Fanfare du Blanc-Four, Roncq; Fanfare « Musique Municipale » de Lannoy; Symphonie Catholique « Eigen Kunst » Courtrai (B.); Fanfare Royale « Sainte-Cécile » de La Panne (B.); Harmonie Municipale d'Hem; Symphonie enfantine « Bébé Orchestre » de Lille; Harmonie Municipale de Bully-les-Mines; Fanfare Royale « La Renaissance » de Warcoing-lez-Tournai; Cercle Symphonique des Usines de Gayant des Mines d'Aniche, Waziers (Nord); Fanfare Communale de Monchy-au-Bois (P.-de-C.); Fanfare « L'Union » de Sainghin-en-Mélantois (N.); Harmonie « Les Amis Réunis » d'Haveluy (N.); Fanfare Royale Cycliste « La Pédale », Ixelles-Bruxelles; Harmonie « L'Avenir » de Bourghelles (Nord); Harmonie Municipale de Lys-lez-Lannoy; Fanfare de Chépy (Somme); Fanfare de Wasquehal; Harmonie « L'Alliance Musicale » de Bergues; Harmonie « Union Communale et Musicale », Gondecourt (N.); Fanfare Municipale d'Ecques (P.-de-C.); Fanfare Communale « L'Union », Waudrez-lez-Binche (B.); Société Philharmonique du Crétinier, Wattrelos; Fanfare Municipale de Vignacourt (Somme); Fanfare « La Concorde » de Thumeries (N.); Fanfare Royale « Ste-Cécile », de Mont-à-Leux-Mouscron.

Orphéons. — 1re prime, 3.000 fr., Chorale « Dames et Demoiselles » et « Onze Meisjes », Anvers (B.); 2e, 2.000 fr.; « L'Union Orphéonique », Bousbecque (N.); 3e, 1.000 francs, Cercle Choral des Usines de Gayant des Mines d'Aniche, Waziers (N.); 4e, 800 fr., Orphéon « La Lyre Ouvrière », Marcq-en-Barœul (Pont); 5e, 600 fr., Orphéon de Moulins-Lille, Lille; 6e, 400 fr., Chorale « Club des XV », de Lambersart; 7e, 400 fr., Orphéon Municipal « La Lyre Amicale », Haubourdin; 8e à 12e, 300 francs, « La Renaissance Chorale » de Wattrelos; Chorale « La Concorde » de Comines (N.); Orphéon « Ramenassenkring » de Louvain (B.); Chorale « La Lyrique » de Mons-en-Barœul; Cercle orphéonique « L'Amitié du Blanc-Seau », Tourcoing; 13e à 25e, 200 fr., Orphéon « La Muse des Travailleurs » de Tourcoing; Chorale « Vreugd en Vrede » de Gand; Chorale « De Syndicale Weergalm » de Louvain; Société Royale « Les Orphéonistes Leuzois », Leuze (B.); « Union Chorale » de Wattrelos; Société Chorale « Les Amis de Berkem », La Madeleine; Orphéon d'Essars-lès-Béthune (P.-de-C.); Chorale « Les Jeunes Amis Réunis », Pipaix (B.); « Union Chorale » de Croix; Société Chorale « Les Vrais Disciples de Jouret », Ath (B.); Société Chorale « Les Jeunes Princes » de Gand (B.); Chorale mixte « Union Orphéonique » de Tournai; Chorale « Matteotti » Bruxelles.

Sociétés de Trompettes. — 1re prime 800 fr., Fanfare de Trompettes « La Renaissance » de Croix; 2e, 600 fr., Société de Trompettes « La Diane », Saint-Cloud (S.-et-O.); 3e, 400 fr., Fanfare de Trompettes « Alliance Cérès », Reims (Marne); 4e, 300 fr., Fanfare de Trompettes « La Jeanne d'Arc », Comines (N.); 5e, 300 fr., Clique Scolaire « Amicale Pasteur » Flers-Lille.

POUR 100 FR. D'ACHATS chez les Commerçants du Centre, vous avez 10 billets de tombola... C'est épatant. 29035d

L'EXERCICE ANNUEL DES ELEVES DU CONSERVATOIRE

Dans la salle Pierre Destombes au Conservatoire, a eu lieu dimanche à 14 h. 30, l'exercice annuel des élèves du Conservatoire.

M. Max d'Ollone, inspecteur de l'Enseignement musical, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, entouré de M. Francis Bousquet, directeur, et des professeurs, présidait cette manifestation vraiment artistique que suivit une assistance considérable.

Il serait fastidieux de citer un programme dont l'exécution remarquable le demanderait pourtant. Pour leurs « débuts », R. Bourlet et A. Verrier ont montré un talent précoce que développent avec soin M. Beyls et Mme Becquart, leurs professeurs.

Les élèves des cours supérieurs ont distillé avec un art déjà sûr et frappé au coin de la meilleure école, les œuvres des maîtres. Nous nous en voudrions de ne pas citer à l'éloge de leurs professeurs, MM. Agnus et Fontaine, le Duo du « Roi d'Ys », que chantèrent Mlles Testé et Desaubre.

Sous la baguette de M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire, l'orchestre des Anciens Elèves exécuta avec le talent et le charme que nous avons souvent analysé ici, le « Septuor avec trompette » et le « Concerto en sol mineur » de Saint-Saëns.

Enfin, dans une comédie plaisante de Henri Duvernois: « La dame de bronze et le monsieur de cristal », les élèves du cours de diction, MM. Debeer, Brille, Leroux, Lefebvre et Mlle Segard révélèrent les qualités scéniques qu'ils puisent à la source du talent de leur maître, M. Jacques Bonnehon.

Prêts sur maisons. 8 r. Daubenton, R. [illegible]

CHEZ LES MEDAILLEES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La société amicale des Médaillées du Travail a tenu son assemblée générale dimanche, à 10 heures, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de Mlle Veys, entourée de Mmes L. Véno, trésorière ; Degand, secrétaire, et des membres du Comité.

La Présidente signale tout d'abord que les conditions de l'indemnité décès ont fait l'objet d'une modification.

Du fait que le Consortium de l'industrie textile n'est plus intervenu dans le paiement de cette allocation, le taux des cotisations a dû être élevé à 24 francs ; la grande majorité des adhérentes s'est prononcée en faveur de cette modification.

Mlle Veys parle ensuite du Congrès de Calais qui se tiendra les 25, 26 et 27 juin, et qui coïncidera avec un programme de fêtes établi par la Municipalité calaisienne. Le ministre du Travail présidera la journée de clôture, laquelle comportera une séance de travail, un banquet et un défilé en ville des délégués, hommes et femmes, de la Fédération nationale des Médaillés d'honneur du Travail.

Le lundi, les congressistes pourront faire une excursion en mer et visiter une usine de dentelle et de tulle. Le prix du billet aller et retour est de 26 fr. 25. Les familles des sociétaires pourront bénéficier de la réduction accordée aux voyageurs se rendant dans les villes balnéaires.

Mme Véno donne lecture du rapport moral : l'effectif est actuellement de 529 membres.

Mme Degand expose la situation financière qui, de 4.160 francs est portée à 13.365 francs, grâce à l'augmentation de la cotisation. Ces rapports sont unanimement approuvés.

La réunion se termine par une brillante tombola.

APRES LES ELECTIONS, DEMAY, 78, rue de la Vigne, pose gratuitement et partout son BALATUM à 10 fr. au lieu de 11.50. Couleurs, 4.50. Papiers, 0.75. 37d

LE BANQUET ANNUEL DES ANCIENS DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

Les médaillés du travail et les anciens du « Journal de Roubaix » se sont réunis dimanche à 13 h., au « Café Pandore », pour fêter en un banquet leur patron, saint Jean.

Cette fête intime était présidée par M. Léon Beausire, chef du service de publicité, médaillé lui-même, entouré de M. Gaston Vétu, trésorier et des membres de la commission.

Au champagne, le sympathique président eut un mot des plus aimables à l'adresse de Mme Reboux et se plut à remercier M. Vétu du dévouement qu'il apporte à l'association. Après avoir souligné qu'une délégation s'était rendue dans la matinée déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de la famille Alfred Reboux, M. Beausire termina en formulant le souhait de voir augmenter l'an prochain le nombre des anciens.

Des fleurs ont été remises à plusieurs membres à l'occasion du 50e anniversaire de leur présence dans la maison.

M. Lodois Desmarchelier, au nom des médaillés du travail, eut un mot élogieux pour le président. Puis la fête s'est terminée par des chants et chacun s'est retiré enchanté d'avoir passé agréablement cette journée.

UNE REUNION DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DE LA POLICE DE ROUBAIX

Les membres de cette belle association mutualiste se sont réunis dimanche matin, à 8 heures, dans un local du service de la Sûreté, sous la présidence de M. Smet, président.

La situation morale est exposée par M. le secrétaire de séance et M. Honoré donne connaissance de la situation financière qui est florissante.

Malgré la modicité des cotisations, les sociétaires ont bénéficié, durant l'année écoulée, d'indemnités diverses se montant à 11.039 fr. 75. De plus, des allocations ont été versées à 46 retraités.

L'avoir de la société, au 31 décembre 1931, placé aux Fonds disponibles et de retraite, s'élevait à la somme de 103.149 fr. 40.

Par suite du décès de M. Richard Mercier, vice-président, et de l'expiration du mandat d'une partie de la Commission, on procède ensuite au renouvellement partiel du Comité. M. Emile Duvinage est élu vice-président et MM. Le Pape, Danvers, Lussiez et Fournier sont réélus commissaires.

Après l'examen de quelques questions d'ordre intérieur et d'Assurances sociales, on passe à la remise de l'allocation annuelle aux retraités. La séance est ensuite levée.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES VETERANS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER

Les membres de la 1.560e section des Vétérans des Armées de terre et de mer et des soldats de la Grande-Guerre se sont réunis dimanche, sous la présidence de M. Hubert Cambray.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue aux sociétaires et donne la parole à M. J. Glorieux, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente.

M. P. Honoré, trésorier, expose la situation financière. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. P. Haquette, président de la Commission de contrôle, rend hommage à la bonne gestion du Conseil d'administration et au dévouement du trésorier.

Le président, après avoir demandé une minute de recueillement en souvenir du président de la République, Paul Doumer, et des membres de la section décédés depuis la dernière réunion générale, expose les grandes lignes des rapports généraux du Comité central, du bilan de l'exercice 1931, et fait procéder aux votes demandés par le Conseil général.

M. Cambray remercie les généreux bienfaiteurs de la section et annonce que leur geste va permettre de remettre cette année aux Vétérans de 1870, une somme intéressante en plus de leur pension.

La réunion prit fin par une tombola.

UN CHOMEUR VOLE UN VELO POUR ALLER EN PRISON

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, les agents de police Decoster et Merckx rencontrèrent sur la Grand'Place un homme tenant un vélo à la main et qui semblait avoir bu plus que de raison. Il fut interpellé et au cours de la vérification d'identité, les agents s'aperçurent que la plaque du vélo ne correspondait pas avec le nom du cycliste.

Celui-ci, Jean-Baptiste Béague, âgé de 24 ans, zingueur, actuellement en chômage, sans domicile fixe, ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il avait volé la machine devant un immeuble de la rue du Curé, où elle était appuyée.

Renseignement pris, on sut, en effet, que le vélo, qui appartient à M. Léon Desrumaux, 44 ans, boucher, 31, boulevard du Cateau, avait été volé devant le numéro 20 de la rue du Curé.

Quant au voleur, il déclara n'avoir [illegible] ce vélo qu'avec l'espoir d'aller en prison, le cachot lui semblant préfé[illegible]